



ALBERTA
EDUCATION

*Office of the Minister
MLA, Calgary - Bow*

AR 125048

Le 20 juin 2024

Chers parents,

Le 17 juin, le gouvernement de l'Alberta [a annoncé de nouvelles restrictions](#) sur l'utilisation des téléphones cellulaires et l'accès aux médias sociaux dans les écoles. À partir de cet automne, nous ne permettrons plus l'utilisation d'appareils mobiles personnels dans les salles de classe ni l'accès aux plateformes de médias sociaux sur les réseaux des écoles. Au cours des derniers mois et des dernières années, l'Ontario, le Québec, la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse en ont fait de même.

Les nouvelles normes de l'Alberta ont été élaborées après des mois de consultation auprès des personnes les plus touchées, notamment les élèves, les parents et les enseignants. Les résultats sont clairs : plus de 90 pour cent des 68 000 répondants au sondage ont déclaré être préoccupés par l'utilisation des téléphones cellulaires dans les écoles.

En plus d'entreprendre des consultations auprès des parties prenantes, mon ministère a examiné les recherches et les statistiques récentes portant sur les effets de l'utilisation des appareils mobiles et des médias sociaux dans les salles de classe. Nous avons trouvé des rapports indiquant une hausse des sources de distraction, des cas d'utilisation inappropriée, des effets négatifs sur l'apprentissage et la santé mentale, ainsi qu'une augmentation de la cyberintimidation.

Selon le rapport [Les technologies dans l'éducation](#), publié par l'UNESCO en 2023, un élève peut mettre jusqu'à 20 minutes pour se concentrer à nouveau sur ce qu'il apprend après avoir consulté son téléphone, ce qui affecte la mémorisation et la compréhension.

Un rapport de Statistique Canada révélait en 2023 qu'un adolescent canadien sur quatre a été victime de cyberintimidation, que ce soit sous la forme de menaces en ligne ou par messages textes, d'information blessante affichée à son sujet sur Internet ou d'exclusion d'une communauté en ligne. Une autre étude de Statistique Canada indiquait que l'indice du bien-être mental chez les jeunes Canadiens âgés de 12 à 17 ans avait diminué, passant de 77,9 pour cent en 2015 à 62,3 pour cent en 2021.

.../2

Les nouvelles restrictions annoncées le 17 juin répondront à la demande pour une approche uniforme sur la manière dont les écoles albertaines peuvent s'y retrouver dans ces politiques, tout en accordant à ces autorités l'autonomie et la flexibilité nécessaires pour mettre en œuvre des politiques qui répondent le mieux aux besoins des élèves et des communautés qu'elles desservent.

Même si les écoles *doivent* faire des exceptions pour des raisons médicales ou de santé ou pour des besoins d'apprentissage, ces restrictions sont définitives et claires. Cet automne, les élèves retourneront en classe, mais pas leurs appareils. Ce faisant, nous donnons la priorité à l'apprentissage et protégeons la santé mentale des élèves.

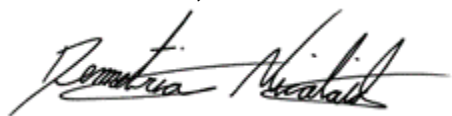
Au cours des prochains mois, votre autorité scolaire vous communiquera de plus amples renseignements sur sa politique relative aux appareils mobiles personnels et aux médias sociaux. Ces renseignements indiqueront notamment si l'accès aux appareils mobiles personnels est limité pendant les heures de classe ou si l'école ira plus loin en interdisant leur utilisation durant la journée scolaire. Dans leurs politiques, les autorités scolaires préciseront également le lieu et la façon d'entreposer les appareils mobiles durant les heures de classe, la procédure pour demander une exemption si votre enfant a des besoins médicaux ou de santé qui nécessitent l'utilisation d'un appareil mobile pendant les heures de classe, ainsi que les conséquences du non-respect de la politique.

Si vous avez des questions précises concernant la politique particulière de votre école, veuillez communiquer avec votre autorité scolaire, qui sera la mieux placée pour vous expliquer comment ces restrictions seront mises en œuvre au niveau local.

En tant que parent, je suis heureux de savoir qu'à leur retour en classe cet automne, nos enfants ne seront pas accompagnés de leurs appareils. Les élèves devraient se concentrer pleinement sur leurs apprentissages et le développement de compétences sociales saines, loin des écrans.

Je suis fier du système d'éducation de calibre mondial que nous avons mis en place en Alberta. Je suis convaincu que ces changements ne feront que renforcer ce système en réduisant les distractions et en protégeant la santé mentale et le bien-être de nos enfants.

Cordialement,



Demetrios Nicolaides, ECA, Ph. D.
Ministre de l'Éducation